

# CAMBODGE NOUVEAU

Politique · Economie · Finances

Transportation

**DANZAS**  
Logistics  
Worldwide

E-Mail : dzkh@bigpond.com.kh

Tel / Fax : 023 216 723

Tel / Fax : 023 362 960

Dragon,  
cabrioles et entrechats

**C**e dragon, animal fabuleux dont les Chinois fêtent l'arrivée, qui s'intègre tout naturellement dans la liste des animaux du zodiaque avec le Lièvre, le Cheval, le Chien, le Singe, le Serpent, le Cochon, ... rappelle l'importance de l'imaginaire dans la vie individuelle et collective.

C'est un animal de bonne humeur, censé apporter la prospérité, et donc particulièrement bienvenu au Cambodge.

On souhaite tellement cette prospérité, ou au moins une diminution de la pauvreté, que l'on redoute tout ce qui pourrait le faire trébucher, tout ce qui pourrait gêner les voltes et les entrechats de ce joyeux Dragon porte-bonheur.

Et justement, certains craignent que le procès des khmers rouges joue le rôle d'un caillou sur la piste, ne vienne gêner l'ambiance d'une fête encore assez timide, qui commence à peine.

Un procès ? Bien sûr, tout le monde le veut, ou fait semblant de le vouloir, comment ne pas souhaiter ouvertement la justice ?

Mais l'idée même d'un procès réveille bien des inquiétudes. Qui va accuser qui ? Les promesses faites aux khmers rouges pour qu'ils se rallient seront-elles tenues ? Il y a là évidemment de quoi perturber bien des gens, de quoi peut-être troubler la paix sociale.

Et puis si un "bon procès", c'est à dire équitable, transparent, crédible, serait évidemment un très bon point pour les Cambodgiens, pour l'image du Cambodge, et pour celle de ses responsables, on doit envisager à l'inverse les dégâts que provoquerait un "mauvais procès".

Dragon, animal sympathique, tout contorsions et cabrioles, attention où tu posera tes pattes ...  
c.n.

## OM YENTIENG Conseiller du Premier ministre

**La première des priorités, c'est la lutte contre la pauvreté - nous ne craignons pas le procès, mais que des étincelles mettent le feu - ne condamnez pas d'avance notre tribunal ! - laissez les Cambodgiens décider ce qui est bon - des co - procureurs, ça peut marcher ...**

**D**ans ce procès, il ne s'agit pas d'"aller vite" mais de donner à chacune des phases de la préparation, c'est à dire au travail du gouvernement, à celui de l'Assemblée nationale et des autres institutions : Sénat, Conseil constitutionnel, le temps nécessaire.

**exécutif, législatif,  
judiciaire :**  
**chacun fait son travail**

Nous sommes très heureux à ce propos qu'à travers l'élaboration de ce projet de loi les trois pouvoirs, l'exécutif, le législatif et le judiciaire montrent distinctement que chacun joue son rôle respectif, que chacun prend ses responsabilités.

**avant la justice :**  
**réconciliation, stabilité,  
et développement**

Il ne faut pas oublier que le crime est un travail pour la Justice. C'est la deuxième chose la plus importante après la réconciliation, la stabilité, la paix; il ne faut pas oublier que le but final est le développement du pays.

**pour les villageois :**  
**d'abord sortir  
de la pauvreté**

Nous ne voulons pas qu'à travers ce procès le Cambodge devienne l'ennemi de quelqu'un, ou de quelque pays, ou de tel ou tel parti politique, ou de tel individu, et compromette la réconciliation, la stabilité, le développement.

L'objectif est clairement défini : ce que nous visons, c'est le procès des plus hauts dirigeants khmers rouges.

Les villageois commencent à être embarrassés. Certaines gens les convoquent sous le prétexte du procès, mais avec l'intention de troubler le calme du Cambodge. L'état d'esprit des paysans est tout à fait contraire à ce que disent certains journalistes. Les villageois ont une priorité : se libérer de la pauvreté.

N'oublions pas que le Gouvernement royal, que le Pre-

de la pauvreté.

Mais si on pense le contraire, si on n'agit pas avec précautions, on risque de devenir de plus en plus pauvre. De se retrouver en déséquilibre, comme avant.

**nous avons rempli le vase  
goutte à goutte  
Ne le renversons pas !**

Ce qu'a dit Say Bory (en 128) montre que le Cambodge est vraiment démocratique, et c'est notre responsabilité à tous de préserver cela. En tant que membre du Conseil constitutionnel, Say Bory a du pouvoir, celui que lui confère son poste.

Mais on peut se demander comment on en jugera si on examine le développement du Cambodge dans sa continuité.

Ce que nous avons accompli, tous ensemble, villageois, exécutif, législatif, judiciaire, est juste. Cette justice-là, c'est le temps ultérieur qui en jugera, c'est lui qui dira si ce que nous avons fait est juste ou non.

Nous avons attendu longtemps, 20 ans, que l'on estime si ce que nous avons fait est juste, que l'on nous rende justice. Maintenant, tout le monde reconnaît qu'il faut juger, comme nous l'avons réclamé depuis 20 ans, et je peux dire que nous sommes très émus de la justice que le monde entier nous rend. Nous apprécions cette justice-là, c'est le meilleur cadeau que nous recevons.

Même ceux qui soutiennent les khmers rouges commencent aussi à ne plus s'opposer au procès.

Pour amener la justice, nous avons accompli 90 % du

(suite page 2)

## Nous ne craignons pas le procès, mais attention aux étincelles qui pourraient mettre le feu au Cambodge

mier ministre portent sur leurs épaules ce qui a été accompli jusqu'ici. Si le pays ne sort pas de la pauvreté, si le procès n'est pas jugé "bon", ce sera de leur faute, ils en seront tenus pour responsables, tout le monde les accusera. Et bien sûr en cas de réussite les bons résultats seront partagés.

J'ai fait un sondage de façon qu'il exprime un choix franc, décisif, sans hésitation. En demandant "quelle est la priorité : sortir de la pauvreté, ou un tribunal pour les khmers rouges ?"

Le choix apparaît de façon absolue : la priorité est sortir de la pauvreté. Il ne faut pas être privé de la possibilité de sortir de la pauvreté.

On peut vivre sans tribunal. Un tribunal n'est pas un facteur indispensable, une condition nécessaire pour, sortir

### A l'intérieur

Procès des KR : Om Yentieng  
Hévéaculture plantations industrielles  
et projet-pilote  
Electricité du Cambodge : Ty Norin

pp. 1 - 2 - 3

pp. 4 - 5 - 7

pp. 6 - 7

Médias p. 8

Livres p. 8

(suite)

de la page 1)

chemin, nous avons rempli le vase goutte à goutte. Nous ne voulons pas qu'en versant la dernière goutte le vase soit renversé ! Si des gens maintenant veulent s'adresser à certains pays, les Etats-Unis, la Chine, la Thaïlande, ... et leur faire des reproches, je pense qu'il n'est pas juste d'utiliser ce procès pour accuser et se venger.

### à nous de décider ce qui est bon pour le Cambodge

Toutes les institutions qui composent le pouvoir sont d'accord pour dire qu'il faut la justice et le développement, ou pour être plus précis, comme l'a dit l'Union Européenne : *le tribunal doit s'inscrire dans le cadre de la réconciliation et de la paix.* Ce procès doit être pour le profit du Cambodge. Et il appartient au Cambodge seul de décider ce qui profite au Cambodge.

Nous voulons partager avec nos amis, mais nous ne souhaitons pas qu'ils nous remplacent.

### un mauvais procès pourrait brûler tout le Cambodge

Le procès en lui-même ne menace pas la tranquillité du Cambodge. Mais un mauvais procès pourrait brûler tout le Cambodge, à partir des étincelles.

Que serait un mauvais procès ? Le *Cambodia Daily* a publié ce qu'a dit Y Chhien : en cas de procès, il risque d'y avoir des réactions des khmers rouges. Ce sont là des étincelles, pourquoi ce journal les lance-t-il ?

Nous ne craignons pas ces réactions, mais nous craignons de ne pas pouvoir gérer de telles étincelles, de ne pas bien contrôler la situation.

## OM YENTIENG

### Le gouvernement sera tenu pour responsable ...

Il faut respecter le droit du gouvernement, le laisser faire, car il sera responsable. Si le procès est impossible, ou si c'est un "mauvais procès", Hun Sen en sera tenu pour responsable ...

Et puis ce procès consomme beaucoup de temps qu'il faudrait consacrer à l'économie, au développement ...

Ce que nous craignons c'est que le développement du pays en souffre. On dira qu'il y a des voleurs, des kid-

napings, de mauvais procès, et ce sera le développement du pays qui en souffrira.

du procureur, et il viole son propre rôle aussi. S'il dit cela d'avance, à quoi bon un tribunal ?

Le nombre des accusés n'est pas le problème. A Nuremberg, pour environ 20 millions de morts, on a jugé environ une cinquantaine de grands dirigeants. Mais attention à l'excitation qui peut se produire avant le jugement. Il faut y aller avec précautions, sinon, attention aux étincelles ! Pour procéder avec prudence, il faudrait un "pré-jugement", avant le jugement.

### • Nous méritons le "standard international"

### • Le gouvernement sera tenu pour responsable; cela lui donne le droit de décider

### ne raisonnons pas comme l'ONU

Nous ne devons pas raisonner comme les experts de l'ONU, qui autrefois décidaient mais n'ont pas eu les moyens de terminer leur mission, de mettre fin aux risques d'un retour au pouvoir du régime génocidaire. Les experts de l'ONU ont le rôle de conseiller, d'assister, mais non de nous remplacer. Ce que nous avons fait ne leur plait pas ? Mais ce que nous avons fait est bon pour les 11 millions de cambodgiens.

### ne condamnez pas d'avance notre tribunal national élargi

Et puis, il ne faut pas craindre d'avance, avant même qu'il ait commencé à travailler, que le *tribunal national élargi* que nous proposons ne soit pas bon. Avant de donner des notes, laissez-

... cela lui donne le droit de décider

Si l'ONU organisait le procès, qui garantirait la stabilité du pays, que nous avons mis si longtemps à obtenir ? Est-ce que l'ONU aurait la responsabilité de cette stabilité ? Celui qui a le devoir d'assurer la stabilité, qui en sera tenu pour responsable, c'est le gouvernement, et cela lui donne le droit de décider.

### attention à l'excitation avant le procès

Youk Chhang (*cn 128*) a parlé de "six membres encore vivants du comité central" de l'époque des khmers rouges; il a parlé d'une vingtaine de cas "bien documentés". Mais en disant cela il viole le rôle

nous passer notre examen ! On nous donnera ensuite des notes qui rendront justice à notre travail.

Je rappelle que même un tribunal international a pu dans le passé recevoir beaucoup de critiques ...

### nous avons notre Constitution et nos lois

Si des gens comme Ta Mok, sont jugés comme innocents par notre tribunal national élargi, alors ce tribunal méritera d'être considéré comme très mauvais. Mais s'il a pleinement ses possibilités de défense, selon l'esprit de la loi et le principe universel de la justice, et s'il est condamné à la prison à vie, quelle meilleure justice pourra-t-on rendre ?

Il n'y a pas là d'avocats "étrangers" ni "cambodgiens", le procès doit être transparent, et tout le monde pourra en juger.

Un autre exemple : au Cambodge, il n'y a pas de peine capitale. Si on veut changer le projet de loi là-dessus, ce n'est pas respecter la Constitution, ce n'est pas l'esprit des lois.

La Constitution a donné au Roi le droit de gracier. Notre Roi est sans pouvoirs, excepté ce seul et unique pouvoir de donner sa grâce. Des 11 millions de Cambodgiens, lui seul possède ce droit, même Hun Sen ne l'a pas.

### nous méritons le "standard international"

Ce que je veux montrer, c'est que le standard international, nous le méritons, nous méritons qu'on nous le reconnaisse.

Notre position, au point où en sont les choses : nous avons confiance dans notre gouvernement, dans le corps législatif, dans les institutions compétentes. Nous avons confiance dans les Cambodgiens, qui sont les

(suite page 3)

## A PROPOS ...

### procès des khmers rouges

Le projet de loi portant sur le procès des khmers rouges, notamment l'instruction, l'accusation, la composition du tribunal, passé à l'Assemblée nationale le 23 janvier, doit être discuté par les députés, après examen par la commission législative, lors de la session extraordinaire qui s'ouvrira le 21 février. On attend encore des idées et suggestions de l'ONU, des Etats-Unis, des ONG, ... a déclaré le

prince Ranariddh, président de l'Assemblée nationale.

Le souhait du gouvernement, que le procès ait lieu le 17 avril pour l'anniversaire de la prise de Phnom Penh par les khmers rouges, a peu de chances d'être réalisé, le délai est trop court.

Selon un rapport du Centre de Documentation dirigé par Youk Chhang, les éléments rassemblés permettraient d'accuser 20 à 30 responsables khmers rouges.

### Confection : quotas + 11 %

En plus des 6 % de l'augmentation des quotas annuels déjà décidée, c'est un supplément de 5 % que les Etats-Unis ont accordé pour 2000 aux exportateurs de produits de Confection établis au Cambodge. Ces 5 % ont été décidés en fonction des efforts réalisés pour les conditions de travail : salaire minimum de 40 dollars, pas de travail des enfants, etc ... Mais l'augmentation supplémentaire maximale, 14 %, n'a pas été accordée, ce qui souligne les

efforts qui restent à accomplir dans le domaine des conditions de travail.

Cette augmentation des quotas, au total de 11 % pour 2000, est conforme aux prévisions du président de l'Association des industries de la Confection (GMAC) M. Van Sou'leung qui disait en novembre : "à mon avis il est prudent de ne compter que sur une augmentation de l'ordre de 10 %" (*cn 123*).

L'Union Européenne n'impose aucun quota aux importations

## OM YENTIENG

seuls à avoir la connaissance du problème.

avec ou sans les experts de l'ONU

Si maintenant les experts de l'ONU ne répondent pas, nous reconnaissons qu'ils n'y sont pas obligés; nous acceptons leur silence. Nous avons ouvert la porte, mais chacun a sa souveraineté. S'ils ne viennent pas, nous ne les accusons en rien. Nous souhaitons ces experts, mais nous ne pouvons pas attendre encore 20 ans.

deux co-procureurs : la formule la moins mauvaise ...

La meilleure formule aurait été un procureur unique, cambodgien. Mais le gouvernement, du fond du cœur, voulait céder sur quelque chose. Et un unique procureur qui aurait été étranger, c'était impossible : il s'agit au Cambodge du "procureur du Roi". Le procureur accuse, lui seul, au nom de l'autorité.

Deux procureurs, l'un Cambodgien et l'autre étranger, c'est une formule que l'on peut critiquer aussi parce que s'ils ne sont pas d'accord, alors il n'y a pas pour suite. Chacun a donc le pouvoir de bloquer l'accusation. Malgré tout, je crois que ce système peut marcher. Au Cambodge, nous avons une expérience exceptionnelle de ces autorités partagées : ac-

tuellement encore le ministère de l'Intérieur a deux co-ministres ...

... mais plutôt des co-juges d'instruction

Le cas serait différent pour les juges d'instruction, il présente moins de difficultés. Notre système juridique, de type romano-germanique, et d'inspiration française, qui distingue les rôles, est bon pour le Cambodge. On peut imaginer des co-juges d'instruction sur chaque dossier. Je soutiens fortement pour

- Des co - juges d' instruction pourquoi pas ?
- Des co - procureurs, ce n' est qu' un pis - aller, une concession, mais ça peut marcher.

ma part le système romano-germanique qui distingue les deux rôles de procureur et de juge d'instruction, alors que le système anglo-saxon les confond.

D'ailleurs il ne s'agit pas d'un combat entre deux systèmes, d'avis personnels, ni de l'opinion des grandes puissances, mais du procès des dirigeants khmers rouges. Il s'agit de rendre la justice pour les Cambodgiens.

mule bloque les poursuites était déjà signalé (*id*). En fait, comme le fait remarquer M. Om Yentieng, il faut distinguer juges d'instruction et procureur. S'il est difficile d'imaginer qu'un "procureur du Roi" étranger puisse décider que tel ou tel sera ou non poursuivi, en revanche une coopération khmère-étrangère au niveau de l'instruction des dossiers peut très bien se concevoir.

c.n.

le projet de loi peut encore être modifié

D'autre part, nous respectons la loi : le projet de loi peut encore être modifié. Tout est soumis à l'Assemblée nationale, dont la convocation ne dépend pas du gouvernement mais de son président le prince Ranariddh. Le gouvernement a maintenant achevé son travail, tout ce qu'il peut faire c'est, si on le convoque, venir devant la commission des lois défendre son projet de loi. Mais l'Assemblée est

toutes ces souffrances.

Ce procès, nous espérons qu'il sera réalisé par un tribunal national élargi, en présence de juges étrangers ou en leur absence, et qu'il apportera la justice aux Cambodgiens.

Nous avons une reconnaissance très profonde pour toute assistance qu'on nous apportera, qu'elle vienne d'individus, de pays, ou des experts de l'ONU.

le temps est cher : penser d'abord aux villageois

Ce que je dis ici est chargé de sentiment, mais parce que c'est nourri par les 20 ans passés, et parce que nous pensons à la pauvreté des villageois, aimés et respectés. Nous voulons que ce Cambodge respecte la démocratie, qu'il soit un état de droit, que personne n'abuse ni ne viole le droit des autres, qu'on y respecte les droits de l'Homme.

Nous voulons que tout se passe facilement, sans l'intervention de "poches" privées. Nous voulons que tout le monde arrive à Pochentong et le quitte heureusement. Que tous les dossiers d'investissements aboutissent sans difficultés. Tous les obstacles au développement, nous devons nous en occuper sérieusement. Le temps est cher : plus longtemps dure la pauvreté, plus les larmes s'écoulent.

Sur le procès des khmers rouges, au cours des 14 derniers mois, *Cambodge Nouveau* a publié les opinions et commentaires des personnalités suivantes : Moeun Sonn (n° 107); Om Yentieng (n° 110); Say Bory (n° 111); Ok Serei Sopheak (n° 113); Om Yentieng (n° 121); Ok Serei Sopheak (n° 122); Son Chhay (n° 124); Kem Sokha (n° 127); Suy Nou (n° 127); Lao Mong Hay (n° 127); Ang Eng Thong (n° 127); Say Bory (n° 128); Youk Chhang (n° 128); Dith Munty (n° 128); Om Yentieng (n° 129).

Cambodge Nouveau ne copie personne ne le copiez pas ! Citez - le !

## PAM / WFP

Au centre de l'ONG *Mith Samlanh / Friends*, le 30 janvier, le PAM (World Food Programme) a remis symboliquement au gouvernement cambodgien les 2,130 tonnes de riz achetés sur don de l'Allemagne.

En 1999 1,6 million de Cambodgiens ont été assistés par le PAM à travers le programme "food for work". Au cours du programme actuel de 2 ans, le PAM distribuera plus de 75 000 tonnes de riz, de poisson, d'huile et de sel.

## Saing Selchey

La troupe de théâtre Bassac de l'Université Royale des Beaux-Arts (URBA), reprend la représentation du spectacle *Saing Selchey*, qui avait connu un grand succès en septembre dernier. Les représentations ont lieu tous les jours à la salle Chaktomuk, du 4 au 17 février, à 18h30.

Le Centre Culturel Français, qui assiste l'URBA, ambitionne des représentations théâtrales quasi-quotidiennes qui comporteraient des créations modernes.

## co-juges d'instruction ?

La formule de deux co-procureurs, un Cambodgien et un "ONU", dont l'accord serait nécessaire pour que quelqu'un soit traduit devant le tribunal ("*Seul le ministère public peut engager des poursuites*", Constitution art. 132) était déjà présente dans le projet de loi tel qu'il est sorti du Conseil des ministres (cn 127), ce n'est donc pas une concession récente. Et le risque que cette for-

en caisses à Sihanoukville, l'autorité n'ayant pas encore été transférée du ministère de l'Industrie et de l'Energie à l'EDC, comme il a été fait pour Kompong Cham et Sihanoukville. *Rolls Royce* pourrait racheter à *Anglo Cambodia Holdings* son contrat BOT de 25 ans et installer 2 générateurs de 3,5 MW. Les besoins de Battambang sont passés dans l'intervalle de 2,1 à 6 MW.

## A PROPOS ...

de la Confection provenant du Cambodge, mais ses achats restent inférieurs à ceux des Etats-Unis. Rappelons que la Confection représente près de 95 % des exportations du Cambodge.

## électricité à Battambang

Les deux générateurs Wilson neufs de 3 x 700 kwh, d'*Anglo-Cambodian Holdings*, destinés à fournir de l'électricité à Battambang sont depuis avril 1997

## LE POINT SUR

## L' HEVEACULTURE

**L**ongtemps les grandes plantations d'hévéas que les Français ont créées jadis, qui produisaient 55 000 tonnes par an dans les années 70, abandonnées pendant les années de geurre, nationalisées en 1979, ont suscité l'intérêt d'investisseurs étrangers, compagnies françaises et belge notamment : puisque le Cambodge choisissait l'économie de marché, ces compagnies pouvaient penser que les plantations seraient re-privatisées, et qu'elles auraient de nouveau un rôle à y jouer. C'est dans cet esprit que la France a accordé après un accord-cadre en 1992 (cn 2, 13) une aide importante à l'hévéaculture cambodgienne. Une convention a été signée le 3 juillet 1995 (cn 32, 36). Mais la privatisation, pourtant officiellement décidée le 28 janvier 1994, n'est pas intervenue. Le dialogue entre le gouvernement et les compagnies étrangères candidates à l'investissement en est resté aux généralités. Il est enfin apparu clairement que les plantations resteraient une affaire purement cambodgienne (discours de Hun Sen de juin 1996, cn 55 et 107). Les compagnies étrangères ont compris le

message et sont parties. L'aide française a pris fin en 1996 sur ce qu'on peut appeler un échec (cn 60).

Sur la demande expresse du Premier ministre cependant, l'aide française a repris, en 1999, sous une forme toute différente. On ne s'occupe plus des grandes plantations - récemment transformées en "établissements publics à vocation économique" (EPE) - on cherche à créer, par des prêts à long terme aux paysans, des plantations familiales.

Financé par l'Agence Française de Développement (16,9 millions de dollars sur 3 ans) et par la Banque Mondiale, le projet-pilote de plantations familiales connaît un démarrage difficile, à cause notamment de problèmes de cadastre. On peut s'interroger sur sa poursuite.

Nous faisons ici le point sur l'hévéaculture du Cambodge - plantations "industrielles" et projet-pilote - avec M. Ly Phalla, co-directeur de la DGPH et directeur du projet-pilote, Madame G. Javaloyés, directrice de l'AFD, et M. Mong Reththy, principal trader du caoutchouc cambodgien.

## les plantations industrielles

La production de latex des 7 plantations, en tonnes, est en nette augmentation, selon les statistiques de la DGPH, Direction Générale des plantations d'Hévéas : 24 891 t. pour le premier semestre 1999, soit 12,8 % de plus qu'au premier semestre 1998.

Mêmes proportions pour le caoutchouc sec : 43 727 tonnes pour toute l'année 1999, après 38 000 en 1998 (voir tableaux).

Mais en valeur, à cause de la baisse du prix du caoutchouc, le progrès est très faible : 11,8 millions de dollars au premier semestre 1999 contre 11,6 au premier semestre 1998.

## la gestion par conseil d'administration

La réforme qui a transformé les plantations d'Etat en EPE (établissements publics à vocation économique), dit M. Ly Phalla, enlève la plus grande

partie de son rôle à la DGPH. Avant, c'était la DGPH qui fixait les objectifs, elle avait ses techniciens, ses économistes, ses planificateurs, ses comptables, ... les projets des plantations lui étaient soumis, et au ministre, et lorsque les projets étaient approuvés, la sous-commission allait sur le terrain et donnait l'autorisation, par exemple, de couper.

Maintenant, ce sont les conseils d'administration qui décident, et en pratique c'est le président, qui est aussi le directeur général de la plantation. Je ne suis pas sûr que le droit des sociétés est toujours bien respecté, ni même connu de tous les administrateurs. On sait mal ce qui se passe dans ces conseils d'administration, je ne peux pas les infiltrer, ni parler avec ces gens qui ont été nommés par anukret. Je ne peux qu'évaluer la situation.

Les conseils d'administration sont composés de 7 personnes : un représentant du

ministère de l'Agriculture, un du ministère des Finances (les deux ministères de tutelle), un du cabinet du Conseil des ministres, un de la DGPH, un du Gouverneur de la province, un représentant du personnel, et le PDG, qui est l'ancien directeur de la plantation.

Il n'y a eu aucun changement de ces directeurs.

## décisions presque sans contrôle

En réalité les conseils d'administration sont réunis rarement, la présence d'un représentant de la DGPH ne suffit pas pour savoir ce qui se passe, et les ministères de tutelle n'ont pas les moyens ni les connaissances techniques nécessaires pour contrôler. En fait, c'est le directeur, grand seigneur encore plus qu'avant, qui décide, presque sans contrôle. Le conseil d'administration prend seulement connaissance du programme, l'approuve, et c'est tout.

Quelles quantités ont été vendues ? A quels prix ? Combien d'ha coupés ? Replantés ? La DGPH ne sait pas. Et la fraude est facile.

Il faudrait que les revenus des abattages soient dépensés pour les pépinières et pour la replantation. Il faudrait qu'aux abattages correspondent des replantations, obligées et contrôlées. Que les bénéfices après impôts de 20 % servent à la préparation des terrains, à l'extension des surfaces. Mais ça ne se passe pas exactement comme ça.

Il est question que le ministère de l'Agriculture confie à la DGPH le rôle de contrôle qu'il doit avoir en tant que ministère de tutelle.

Pour les deux plantations privatisées, Rattanakiri et Ta Pao, les contrats ont été signés par le ministère de l'Agriculture, sans la DGPH. Pour celle de Rattanakiri, qui a toujours été très loin des autorités, hors de la tutelle de la DGPH, elle dépendait autrefois de la province, qui avait sous-traité à des Vietnamiens. On sait que le contractant d'aujourd'hui, Tay Seng, contrôle 500 ha sur 2500, le reste est contrôlé par un "groupe de solidarité" (les exploitants).

## privatisations ? toujours possibles

L'idée de privatiser les plantations n'est pas abandonnée, dit M. Ly Phalla. "Ce serait une deuxième étape après la création des EPE. Les actifs ont été évalués; on a tout dans la main".

Il y a deux hypothèses : - ou on privatise totalement; - ou on crée des sociétés mixtes.

La proposition de Terres Rouges était d'exploiter les deux plantations de Chup et de Krek, qui produisent ensemble 10 000 t par an, et de donner en échange 400 t par an au gouvernement.

Le gouvernement au contraire veut que l'investisseur paie d'abord 30 à 40 % de la valeur de la plantation et étale ensuite les paiements

## production de latex des plantations industrielles 1999 et 1998 (t)

	1999	1998	
Chup	12 694,8	11 457	
IRCC	1 161,1	957,5	
Peam Charng	3 460,4	3 419	
Bengkhet (10 mois)	3 975,6	4 495	
Krek	4 502,9	4 180	
Memot (8 mois)	3 750,5	5 737	
Snoul (11 mois)	2 810,1	2 574	
Chamcar Andong	8 012,4	6 204	
Total en août	26 528,8	total 39 027, 591	source DGPH

## production de coutchouc sec (t) des plantations industrielles 1998, 1999, 2000

	1998		1999		2000
	projet	réalisé	projet	réalisé	
Chup					
Peam Charng	13 100	11 457	9 820	12 694	10 620
Beng Ket		3 419	2 557	3 460	2 550
Krek	5 000	4 495	4 555	4 772	4 564
Memot	3 600	4 180	3 600	4 502	3 400
Snoul	5 350	5 737	5 400	7 075	5 300
Chamcar Andong	2 500	2 574	2 557	3 208	2 600
total	7 500	6 204	6 030	8 012	7 200
	37 050	38 070	34 519	43 727	36 234

# H E V E A C U L T U R E

sur une durée à négocier ...

## le projet pilote d'exploitations familiales

Ce projet, financé par l'Agence Française de Développement, concerne en principe 1500 ha, dans une zone située entre les plantations de Chup et de Ta pao. Il consiste à inciter des paysans à se lancer dans l'hévéaculture, sur des surfaces inférieures à 5 ha, en les aidant financièrement par des prêts sur 20 ans.

Ce projet-pilote est destiné à éclairer, à tester la formule, qui doit être relayée ensuite, si le projet pilote réussit, par un projet de la Banque Mondiale qui pourrait concerner 20 ou 25 000 ha.

Lancé en mars 1998 avec la création d'un Comité de pilotage composé de 3 Français et de 3 Cambodgiens, ce projet, reconnaît M. Ly Phalla, avance plus lentement que prévu, notamment à cause de problèmes fonciers.

### les difficultés du projet-pilote

Les difficultés rencontrées sont très diverses.

Parfois elles tiennent à la terre : pas favorable à la culture de l'hévéa : trop humide, ou latéritique.

Les problèmes tiennent aussi pour une part à la psychologie des paysans.

### méfiance des paysans

Parfois les paysans sont volontaires pour l'hévéaculture mais veulent l'aide sous forme d'argent liquide, alors qu'elle consiste en aménagement du sol : nettoyage, sous-solage ... ; en intrants : plants, engrais ; et en assistance technique. L'aide représente 700 à 800 dollars par ha.

Parfois aussi les paysans sont d'accord pour l'hévéacul-

ture, mais pas pour les cultures intercalaires de légumes, de soja, de café, etc ... qui sont nécessaires pour vivre en attendant que les hévéas produisent. Parfois aussi ils refusent les nouveaux clones, de rendements bien meilleurs, ils veulent s'en tenir aux anciens.

Les paysans s'interrogent aussi sur la commercialisation du latex : qui achètera leur production ? En fait, la commercialisation sera libre, ils pourront vendre à l'usine de la plantation industrielle ; ou bien à des intermédiaires qui traiteront le latex, ... A mon avis, dit M. Ly Phalla, le comité de pilotage doit être l'arbitre entre vendeurs et acheteurs. Si les vendeurs acceptent un prix trop bas, ils ne pourront pas rembourser le prêt ...

Certains paysans aussi sont méfiants devant le système qu'on leur propose. Rendus méfiants par des expériences précédentes, ils craignent qu'un jour les Français, ou l'Etat, leur confisquent tout.

Il faut comprendre, dit M. Ly Phalla, que les paysans ont des idées très diverses, qu'ils sont très difficiles à convaincre ! Aujourd'hui ils sont d'accord, demain, non !

### dispersion des parcelles

On rencontre aussi des difficultés dues au fait que les paysans volontaires pour l'hévéaculture sont très dispersés et que les voies d'accès manquent.

Avec des parcelles difficilement accessibles, ou même inaccessibles aux voitures en saison des pluies, où l'on voit plutôt des vélos, des motos, des charrettes à bœufs, comment recenser, assurer l'information, transporter le matériel, contrôler ? Et certains paysans ne veulent pas que l'on traverse leur parcelle, d'autres craignent, lorsque leur parcelle est isolée, que les

(suite page 7)

## Plantations familiales

### le projet - pilote de l'Agence Française de Développement

**C**e projet d'aide aux plantations familiales (jusqu'à 5 ha) présente deux originalités majeures, rappelle madame G. Javaloyès, directrice de l'AFD au Cambodge :

- **un prêt à long terme** aux paysans : sur 20 ans, 7 % d'intérêt par an capitalisés, avec un délai de grâce de 10 ans : le remboursement ne commence que lorsque les hévéas sont en plein rendement ;

- **une gestion collective** des intérêts communs des paysans face notamment aux acheteurs.

### arrêter le projet ?

Les débuts du projet-pilote sont assez décevants. La première année,

1999, il a concerné 25 ha.

La seconde, cette année, il concerne de 52 ha (on

espère davantage).

On reste donc de toutes façons très loin

des 1500 ha du projet, et on reconnaît qu'il y a un "blocage".

"Pour l'instant, nous continuons, dit madame Javaloyès. On peut admettre, surtout pour un projet-pilote, que la réalisation soit plus lente que prévu. Nous n'allons pas nous crispier sur 200 ha. Mais ce qui nous préoccupe c'est la façon dont les problèmes ne se résolvent pas.

"S'il n'y avait pas déblocage, il n'est pas impossible que nous arrêtions. Une mission de l'AFD vient en avril, et nous ferons le point".

Des paysans candidats, il y en a. Ils ont bien compris le système, ils posent de bon-

nes questions, par exemple sur la liberté de commercialiser leur production.

### le problème des titres fonciers

Mais l'obstacle majeur, c'est l'absence de titres de propriété. Ces titres sont indispensables, parce qu'ils servent de nantissement aux prêts.

Il est d'ailleurs prévu dans le projet-pilote que l'AFD aide à cette opération cadastrale, et c'est une forte incitation pour les paysans que cette "sécurisation foncière".

Or ces titres, le cadastre ne les délivre pas, ou très difficilement, pour des raisons diverses :

- c'est impossible s'il y a

contestation.

Ces contestations le plus souvent ne

sont pas entre deux paysans, mais entre un

paysan et un "concessionnaire" (plus de 5 ha), alors que ni l'un ni l'autre n'ont de

titre.

- les paysans qui ont été dépossédés de leur terre, le gouvernement la leur a réattribuée, ils la cultivent, mais pourtant on leur refuse le titre de propriété.

- pour une grande partie de la surface (1000 ha), l'objection est qu'il s'agit d'une réserve forestière, alors qu'en fait les tecks que cette réserve devait protéger ont disparu depuis longtemps. Ce point-là du moins pourrait être traité rapidement !

Il faut rappeler, dit madame Javaloyès, que c'est le Premier ministre qui nous a demandé en mars 1997 de financer l'hévéaculture familiale. Et que l'étude de faisabilité a été faite conjointement avec les experts cambodgiens, y compris le Cadastre. Et qu'il existe une Commission nationale et des commissions provinciales pour régler les litiges fonciers. "Les autorités cambodgiennes, au plus haut niveau, doivent se donner les moyens de lever les hypothèques, ou bien reconnaître qu'elles ne le peuvent pas".

## Coupes et plantations (ha) 1998, 1999, 2000

plantations	1998			1999			2000 (projet)		
	coupes	plant.	situation	coupes	plant.	situation	coupes	plant.	situation
Chup	308,7	537,3	réalisé	335,7	434,7	en cours	335,7	434,7	en cours
Krek	100,0	100,0	réalisé	100,0	100,0	non réal.	100,0	100,0	non réal.
Memot	257,9	204,5	non réal.	289,7	100,4	non réal.	289,7	100,4	non réal.
Snoul	103,5	100,3	réalisé	109,6	61,0	non réal.	109,6	61,0	non réal.
Chamcar Andong	130,9	129,4	réalisé	129,8	183,0	réalisé	129,8	183,0	réalisé
Beng Ket	98,4	60,0	en cours	99,4	100,0	en cours	99,4	100,0	en cours
<b>total</b>	<b>868,5</b>	<b>1 131,7</b>		<b>1064,3</b>	<b>979,2</b>		<b>1064,3</b>	<b>979,2</b>	source DGPB

**L**a production d'électricité à Phnom Penh atteint maintenant, au total, 93 MW de puissance installée, répartie ainsi :

- 3 nouvelles centrales diesel totalisant 40 MW (C6 : 18,5 MW, C5 : 10 MW, C3 : 10 MW), à quoi s'ajoutent 2 autres centrales diesel plus anciennes (4,2 MW),  
- l'ancienne centrale thermique : 18 MW,  
- la centrale n° 2 : 35 MW.

La production réelle, 70 % de la puissance installée, atteint 65/68 MW.

**Il n'y a donc pas actuellement de problème de production d'électricité pour l'agglomération de Phnom Penh.**

**réseau : modernisé en mars-avril prochains**  
S'il y a encore des coupures, explique M. Ty Norin, c'est pour changer le matériel sur le réseau moyenne tension, sur le réseau basse tension, ou encore les postes. Le choix d'EDC dans ce domaine est de faire ces opérations maintenant, et rapidement, de façon à en avoir fini en mars-avril.

Lorsque toutes ces opérations seront terminées, il n'y aura plus de coupures, et EDC fournira aux consommateurs une électricité de bonne qualité. Alors, on diminuera les tarifs. Ces travaux en cours ont été depuis 1997 financés par l'ADB et la Banque Mondiale. Ils ont concerné environ 200 km de câbles souterrains moyenne tension, 500 km de câbles basse tension aériens, et 200 "postes". Les vieux câbles sont progressivement retirés et ceux qui sont réutilisables installés en province.

On aura donc bientôt à Phnom Penh une électricité de bonne qualité, cette bonne qualité étant composée de trois éléments : la tension (on aura sans doute une différence de + ou - 7 %, alors qu'il est admis généralement une différence en plus ou en moins de 10 %), la fréquence,

**Cambodge Nouveau le lieu où s'informent et se rencontrent le secteur privé et le secteur public, les responsables Cambodgiens et étrangers**

## ELECTRICITE DU CAMBODGE production, consommation, projets, tarifs ...

**le point avec M. Ty Norin  
directeur général adjoint d'EDC**

et la continuité (pas de coupures). La tension est testée par informatique.

**l'extension du réseau**  
Un premier projet d'Electricité du Cambodge : l'extension du réseau sur 4 zones :

- Tak Mau;
  - Chruy Changwar;
  - Pochentong;
  - la route 5 jusqu'au km 6.
- Ce projet d'extension est fi-

- **tension, fréquence et continuité du courant électrique bientôt assurées**
- **création d'une Autorité indépendante**
- **les tarifs vont baisser**
- **équipement de 8 villes de province**
- **une centrale de 90 MW à Sihanoukville**

nancé par un don japonais de 3,383 milliards de yens, soit environ 30 millions de dollars.

La première phase concernera Tak Mau et Chruy Changwar. Le contractant est la société japonaise Kurihara; la première réunion a eu lieu le 31 janvier.

### ligne haute tension Phnom Penh - Sihanoukville

Deuxième projet, financé par la Banque Mondiale préparé avec le ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, où EDC est l'exécutant : il comporte trois projets :

- la réalisation d'une ligne à haute tension Phnom Penh - Sihanoukville; - l'électrification rurale dans ce "couloir";
- la poursuite de la réforme.

### la réforme

Elle consiste pour l'essentiel à créer une AEC, Autorité pour l'Electricité du Cambodge. Cette AEC sera composée de trois personnes, qui auront rang de ministre et de secrétaires d'Etat, choisis par le Premier ministre hors politique. Ces postes seront incompatibles avec des responsabilités dans un ministère ou dans un parti.

L'AEC, tout en respectant la politique et la stratégie définies par le Gouverne-

ment, le plan de développement du pays, et les standards techniques, sera un arbitre entre le producteur et les consommateurs. C'est l'AEC qui décidera des tarifs de l'électricité.

Ce système est destiné à arbitrer entre les souhaits des uns (une électricité très bon marché, pour plaire aux consommateurs, à des fins électorales), et des autres : une électricité chère, pour faire entrer un maximum de res-

hydro-électrique. Il ne faut pas craindre que des projets comme le barrage de Sambor perde son intérêt si d'autres barrages "concurrents" sont construits avant lui. Il restera intéressant sur le long terme.

En attendant, pour le court et le moyen terme, la centrale au gaz est une bonne solution pour le Cambodge.

**équipement de 8 villes**  
Troisième grand projet concernant l'équipement du cambodge en électricité : grâce à un prêt de la Banque Asiatique de Développement de 27 millions de dollars, 8 villes de province seront équipées en électricité. Le calendrier est établi. La signature du prêt est prochaine, en tous cas cette année.

**la baisse des tarifs**  
Cette baisse doit intervenir dès que le réseau de distribution aura été rénové et que les tests auront été effectués, c'est à dire en mars ou avril.

**petits consommateurs : pas de changement**  
La première idée est que les clients "subventionnés" (qui paient l'électricité moins cher que le prix de revient) ne soient pas pénalisés, que le tarif pour eux reste le même soit 350 riels (8,8 cents).

Ces petits consommateurs - moins de 300 kwh par mois - sont une très forte majorité : 80 000 sur 85 000. Ensemble ils consomment en gros la moitié (48 %) du total.

Le prix d'"équilibre", si tout le monde payait le même prix, serait de 14 cents. La "subvention" est donc de 5,2 cents par kwh.

Selon le projet de nouvelle tarification, la première tranche de consommation, moins de 300 kwh par mois, restera tarifée à 350 riels; les kwh consommés au-delà seront tarifés à 560 riels (cela ne concerne qu'un très petit nombre).

**secteur commercial : quatre tarifs**  
Pour les autres, les clients du secteur "commercial", la baisse est destinée à les inciter à consommer davantage; à créer des clients et de la consommation pour l'EDC.

Les hôtels paient l'électricité

**Cambodge Nouveau ne copie personne ne le copiez pas, citez - le !**

sources.

L'AEC, organisme sans bénéfices, sera financée par les fournisseurs d'électricité en fonction de leurs ventes et de leurs résultats de façon que les ressources de l'AEC demeurent constantes.

### 90 MW à Sihanoukville

Une centrale au gaz, combinée avec le thermique, doit être construite à Sihanoukville. L'étude de faisabilité est financée par un don japonais. Le consultant est le japonais *Nevect*. Les premières études commencent début février.

Cette centrale alimentera la ligne haute tension Phnom Penh - Sihanoukville.

### et l'hydro-électricité ?

La construction d'une telle centrale au gaz ne signifie nullement que l'on ne fera pas appel à l'hydro-électricité. Les deux formules sont au contraire complémentaires.

Pour le long terme, l'hydro-électricité constitue un très important potentiel pour le Cambodge. C'est une énergie renouvelable, non polluante, qui permet le stockage, et une utilisation rapide, mais qui demande des investissements très importants.

Le Laos, par exemple, a plus de 26 projets de production

## EDC

800 riels; l'industrie 650 riels. Les tarifs seront diminués dans une fourchette allant de 450 à 600 riels le kwh. On aura, selon le projet, 4 tarifs, correspondant à 4 situations plus ou moins onéreuses pour EDC :

- **1er cas** : les consommateurs importants, directement branchés sur un poste-source. Pour l'EDC, il n'y a pas de frais de transport du courant, pas de pertes en ligne, l'entretien et le service sont sim-

### Objectifs : plus de consommateurs, et plus de consommation

plifiés : le tarif pour ces consommateurs sera nettement diminué;

- **2ème cas** : les consommateurs branchés ensemble sur le réseau souterrain moyenne tension : il y a économie aussi sur le transport du courant, sur l'entretien, sur le service : tarif abaissé, mais moins que dans le cas précédent;

- **3ème cas** : le consommateur unique branché sur le réseau moyenne tension : un peu plus cher;

- **4ème cas** : le consommateur branché sur le réseau aérien basse tension, en aval du poste : un peu plus cher;

**Les institutions gouvernementales, et les étrangers** (environ 5 % des consommateurs en nombre), qui paient leur électricité 800 riels, verront aussi le coût du kwh diminuer quelque peu (100 riels ?).

Les consommateurs sont ainsi incités à consommer plus, pour changer de catégorie et payer ainsi le kwh moins cher. Et incités aussi à moins utiliser leur générateur. De toutes façons, dit M. Ty Norin, l'électricité venant d'un générateur est déjà bien plus chère que celle que vend l'EDC.

C'est au gouvernement qu'il appartient de décider l'adoption de cette nouvelle tarification.

**Laos : barrage retardé**  
Le projet de barrage de Nam Theun 2, au Laos, 250 km à l'est de Vientiane, un très important ouvrage d'une capacité de 980 MW, d'abord prévu pour être terminé début 2007, est retardé. Les travaux devaient commencer fin 1999; maintenant on prévoit décembre 2001.

A cause de la crise, les achats d'électricité du client unique du Laos, l'EGAT (Electricity

## H E V E A C U L T U R E

(suite de la page 5)

boeufs des voisins viennent manger les plants ...

Il y a aussi le problème de l'insécurité sur les pistes isolées (il y a des bandits) : il faudrait parfois une protection armée.

Une autre raison des lenteurs : on néglige les autorités locales. Il faudrait faciliter le dialogue, avec par exemple des petits déjeuners, des repas ensemble, avoir davantage de relations, faire en sorte que les gens ne travaillent pas pour rien. Il faudrait dépenser un peu, mais le projet ne le prévoit pas.

#### manque de titres fonciers

En plus de ces difficultés qui tiennent au sol, à la psychologie des paysans, à la dispersion des parcelles, il y a enfin le problème des titres fonciers. Les prêts sur 20 ans sont garantis par un titre de propriété foncière. Mais ces titres de propriété bien souvent n'existent pas, et il manque une loi foncière.

Il peut arriver des recouvrements : telle parcelle peut faire partie d'une concession forestière, ou bien d'une réserve nationale ...

*[ce manque de titres fonciers, constitue de loin l'obstacle principal, parce qu'il empêche l'attribution des prêts, selon les bailleurs de fonds : voir AFD p. 5].*

#### loin des objectifs

Pour toutes ces raisons, on n'aura réalisé en 1999 que 25 ha de plantations familiales, au lieu des 200 prévus, chaque famille détenant 1 ou 1,5 ha.

En 2000, on devrait réaliser plus ou moins 41 ha, au maximum 70 ha, au lieu des 500 prévus.

*"Certains jours je suis découragé, quand je vois que*

Cambodge Nouveau est entièrement réalisé au Cambodge

*nous sommes si loin des objectifs, nous dit M. Ly Phalla. S'il n'y a pas de progrès du projet pilote, la Banque Mondiale risque de renoncer à son projet. J'ai déjà présenté ma démission, mais elle a été refusée."*

#### trois propositions

- il faudrait organiser un **séminaire inter-ministériel**, avec la participation de l'Aménagement du Territoire, qui est chargé du problème foncier, du département du Cadastre, des Finances, du Développement rural qui donne le crédit, avec le GRET pour les zones rurales, le cabinet du Conseil des ministres, et moi-même pour la DGPH.

- il faudrait si possible créer un **Comité responsable des plantations d'hévéas**, dont le président serait Hun Sen,

avec des représentants du cabinet du Conseil des ministres, de l'Agriculture, de l'Aménagement du Territoire, de la Banque de développement rural, du cadastre, de l'Economie et des Finances, du Développement rural, de l'Intérieur (pour la sécurité); le secrétaire exécutif serait le directeur de la cellule-projet.

- il faudrait appliquer la **loi n° 186 CE du 23 avril 1964** qui oblige à réserver autant que possible les terres rouges à la culture de l'hévéa pour des contrats à long terme avec les paysans. Les "terres rouges" doivent être définies. Les terres appartenant à l'Etat dans ces zones peuvent faire l'objet de locations ou de concessions à long terme, selon certaines conditions (superficies égales ou inférieures à 5 ha, etc ...).

#### Mong Reththy Directeur de MRT

En novembre-décembre derniers **les prix du caoutchouc** ont commencé à remonter sur le marché international. Ils sont maintenant un peu au-dessus de 500 dollars la tonne.

Pour les compagnies, les résultats n'ont pas été les mêmes. **Dans l'ensemble en 1999 il y a eu équilibre.** Les mieux gérées, celles qui savent faire des économies, ont gagné, d'autres ont perdu. Les travailleurs parfois n'ont pas pu être payés normalement, et j'ai dû avancer de l'argent. Les compagnies devraient faire des profits cette année.

C'est aussi **Mong Reththy** qui investit dans **les usines.** Sinon, personne ne le ferait. A Beng Ket nous avons installé une usine neuve, 1,5 million de dollars, dont la plantation m'a remboursé 300 000; à Chamcar Andong la moitié de l'usine. Les plantations remboursent progressivement.

**Nos acheteurs** sont en Chine, à Singapour, en Malaisie, à Hong Kong, en Thaïlande, en

Corée, en France ... nous avons un bon client français : **Safic Alcan.**

**Les replantations ?** La plupart n'en font pas. Pourtant il y a replanting à Chup, à Krek, à Chamcar Andong 200 ha, peut-être à Beng Ket ... Cette année presque toutes les plantations vont planter. C'est la responsabilité des directeurs.

**Le nouveau système de direction** par Conseil d'administration ? En apparence, c'est meilleur, il y a un meilleur contrôle. En pratique, il y a trop de dirigeants, il vaut mieux un bon dirigeant, ou 3, au maximum 4.

**Privatiser les plantations ?** Les vendre à des compagnies étrangères ? Pourquoi pas, si on peut vendre à bon prix ?

**Les plantations familiales de l'AFD ?** J'ai essayé ce système de prêter de l'argent aux paysans, ça ne marche pas. Le management est difficile. C'est de l'argent perdu.

A mon avis, il vaut mieux créer une compagnie, bien gérée, et qui emploie les paysans.

*[Mong Reththy est depuis des années le trader quasi unique du caoutchouc cambodgien -ndlr].*

Generating Authority of Thailand) ont été révisés à la baisse de presque 50 % au lieu de 3000 MW dès 2006, on ne prévoit que 1 600 MW en 2006 et 1 700 MW en 2008. Il y a aussi des discussions sur le prix de vente. L'EGAT ne veut pas payer plus de 0,42 cents par kwh. Pour le Laos l'enjeu est important : Nam Theun 2 pourrait lui rapporter environ 250 millions de dollars par an.

CAMBODGE  
NOUVEAU  
le journal  
des  
décideurs  
votre  
meilleur  
investissement



directeur de la publication Chea Savuth  
Rédacteur-en-chef Alain Gascuel  
Mise en pages Pen Mary  
Cartographie Sambath Houth  
Impression CIC Centre Informatique  
du Cambodge  
58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

**CAMBODGE NOUVEAU**

est vendu sur abonnement seulement  
exemplaire gratuit sur demande

tel 023 214 610 mob 012 803 410

E-mail cn@forum.org.kh

## LIVRES

## The Cambodia Complete Guide 2000

La deuxième édition de ce guide des entreprises au Cambodge, très augmentée par rapport à la première (*The Complete Phnom Penh Guide*, cn 80), avec un format agrandi plus pratique, conserve les qualités d'origine : - une structure simple, d'utilisation facile, avec deux grandes divisions : classement des entreprises par thèmes et par ordre alphabétique; - une mise en pages claire, que les nombreuses annonces publicitaires ne gênent pas; - une typographie précise (mais caractères toujours trop restreints !); - des cartes par quartiers bien faites, avec un index qui permet un repérage facile.

Ont été ajoutés à cette édition Siem Reap et Sihanoukville, avec des cartes; d'importantes sections en khmer et en chinois. (on suppose que les Français lisent l'anglais); des pages d'informations générales; un guide des hôtels, bars et restaurants... Bref un instrument indispensable aux entreprises.

**The Cambodia Complete Guide 2000**, 393 p., cartes, Interquess 67 rue 125, 2000.

## Le Petit Fûté Cambodge

P. Y. Clais, D. Faraud

Nouvelle édition là aussi d'un guide qui avait, lui aussi, joué un rôle pionnier lors de sa parution (cn 59). Et là aussi, cette édition nouvelle est considérablement améliorée et augmentée. Les chapitres faibles sont rares (l'Economie sans hévéaculture ni confection; "Enfants du pays" avec un choix et des commentaires un peu désinvoltes...) De solides chapitres en revanche sur la santé; sur la langue; sur les temples d'Angkor; sur les hôtels, bars, restaurants et autres lieux de Phnom Penh et d'ailleurs : là *Le Petit Fûté* mérite bien son nom. Mais son utilité, son originalité majeure à notre avis est la somme considérable d'informations qu'il apporte sur les provinces encore bien mal connues, parce qu'accessibles depuis peu. Voulez-vous aller au Bokor ? A Sambor Prey Kuk ? Au Rattanakiri... ? Ne partez pas sans lui !

**Le Petit Fûté Cambodge**, éd. 2000, par Y. Clais, D. Faraud et autres, 350 p. *Nouvelles Editions de l'Université*, 2000.

Bernard Hamel signera son livre *Un Destin Khmer* (cn 127) le 11 fév. au Café des Beaux-Arts, à partir de 19 h.

## ME DIAS

## KR : pas de nouveau conflit

L'ancien khmer rouge Y Chhien, aujourd'hui gouverneur de Pailin, a déclaré le 14 janvier sur *Radio Free Asia* que si le tribunal lui ordonnait d'arrêter des responsables khmers rouges, il le ferait aussitôt, mais qu'il craignait que ces arrestations ne provoquent une nouvelle guerre sanglante; les gens qui vivent dans les zones khmer rouges selon lui ne veulent pas d'un procès.

Selon certains diplomates, ces paroles d'Y Chhien ne seraient destinées qu'à le préserver lui-même de poursuites, et à conserver ses ressources; il posséderait à Pailin des voitures, des villas, des hôtels, restaurants, un casino, des stations-service en Thaïlande...

[d'après *Sereipheap Thmei*, 17.1. trad. *The Mirror*].

## Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de Phnom Penh mettrait fin à son activité si le ministère du Commerce ne la soutenait pas et ne lui donnait pas d'instructions pour ses interventions dans les secteurs industriel et commercial a déclaré le 18 janvier son président Okhna Sok Kung. "*La Chambre de Commerce de Phnom Penh est comme orpheline*". D'autre part, la décision d'autoriser les sociétés étran-

gères à pratiquer l'import-export [*Cham Prasidh*, cn 128] pourrait mettre en danger les sociétés présentes dans ce secteur, a dit M. Sok Kung.

[d'après *Damneung Pel Lngeach* 20.1 trad. *The Mirror*].

## Remaniement ministériel ?

Six ministres pourraient être prochainement remplacés : Keat Chhon Economie et Finances, Chhea Song Agriculture; Suy Sem Industrie Mines et Energie; Cham Prasidh Commerce; Chhim Seak Leng Développement rural; Lu Laysreng Information. S'ils ne l'ont pas encore été, c'est à cause de discussions entre PPC et Funcinpec sur leurs remplaçants.

[d'après *Moneaksekar Khmer* 24.1., trad *The Mirror*]. ["ce n'est qu'une rumeur nous dit M. Om Yentieng. Le gouvernement est encore tout récent, il faut laisser aux responsables le temps d'agir ! -ndlr].

## Ministère de la Sécurité ?

Un ministère de la Sécurité nationale serait créé, distinct du ministère de l'Intérieur. Pour le diriger, le PPC propose Hok Lundy, actuel directeur général de la police, le Funcinpec Khann Savoeun ou Nhiek Bun Chhay. En créant ce ministère, Hun Sen cherche à mieux contrôler la police, qu'il ne maîtrise pas aussi étroitement que l'armée.

[d'après *Moneaksekar Khmer* 27.1., trad *The Mirror*].

## INFORMATION à tous les clients d'Indochine Insurance :

depuis le 1er septembre, Indochine Insurance met en service gratuitement son

## Service d'Assistance 24h/24

- Spécialistes en alerte prêts à intervenir sur simple appel.
- Ligne téléphonique dédiée.
- Service de nuit en coordination avec la police.
- Intervention immédiate sur les lieux de l'accident.
- Assistance à la rédaction du constat.
- Service Gratuit, dans la lignée des garanties offertes par Indochine Insurance.



"La raison du plus fort est toujours la meilleure." !

© Jean de La Fontaine 1621 - 1695

*Soyez exigeant,  
Choisissez*



**indochine**  
INSURANCE

No Problem Park - N°55, Rue 178 - Phnom Penh - Royaume du Cambodge  
Tel : 210 701 / 210 761 - Fax : 210 501 - Email : info@indochine.com.kh - Internet: www.indochine.net